



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
des migrations  
et de l'intégration**

Bureau du séjour

Arras, le **- 7 JAN. 2021**

Affaire suivie par : GA  
pref-etrangers@pas-de-calais.gouv.fr

Le Préfet du Pas-de-Calais  
à  
Mesdames et Messieurs les Maires du  
Département

en communication  
à  
Mesdames et Messieurs les  
Sous-préfets d'arrondissement

Objet : Année 2020 – Statistiques annuelles – attestations d'accueil

PJ : Un tableau

Monsieur le Ministre de l'Intérieur me demande de lui communiquer le compte-rendu annuel, non nominatif, des attestations d'accueil délivrées ou refusées ainsi que le nombre de visites domiciliaires suivies d'une validation ou d'un refus de validation de ce document.

Je vous prie de trouver, ci-joint, un tableau que vous voudrez bien me transmettre dûment complété **avant le 23 janvier 2021 dernier délai** :

1) par mail : pref-etrangers@pas-de-calais.gouv.fr

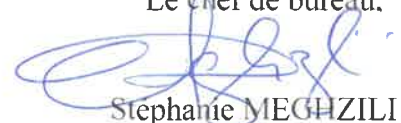
ou

2) par courrier à l'adresse suivante :

Préfecture du Pas-de-Calais  
Direction des Migrations et de l'Intégration  
Bureau du Séjour  
DMI/BS  
Rue Ferdinand Buisson  
62020 Arras Cedex 09

Je vous remercie par avance pour votre collaboration.

Pour le Préfet et par délégation.  
Le chef de bureau.



Stephanie MEGHZILI